

Le Journal

Informez-vous pour construire ensemble notre territoire

Numéro 06

ARCINS

ARSAC

CANTENAC

CUSSAC-FORT-MÉDOC

LABARDE

LAMARQUE

LUDON-MÉDOC

MACAU

MARGAUX

LE PIAN-MÉDOC

SOUSSANS

Médoc

Communauté de Communes

Estuaire

Terres d'envies





Médoc Estuaire "Terre d'envies"

L'année 2011 a été, pour tous les français, une année difficile. Au-delà de ce contexte économique et social général, les élus de notre Communauté de Communes Médoc estuaire ont été confrontés à deux problématiques complexes :

- la suppression de la taxe professionnelle remplacée par un « panier fiscal »
- la réforme territoriale

D'une extrême complexité (voir édito du journal communautaire de janvier 2011), la réforme de la fiscalité communautaire a été gérée par les élus, avec autant de sérénité et de courage que de compétence ; sans nul doute, le fruit de l'expérience. Aujourd'hui, nous pouvons dire que toutes les décisions prises étaient pertinentes. Quant à la réforme territoriale, face aux propositions iniques du Préfet SCHMITT qui voulait « amputer » Médoc Estuaire des communes du Pian-Médoc, de Ludon-Médoc et de Macau pour les rattacher à la CUB, les élus, dans une parfaite solidarité, ont fait preuve de détermination et de combativité. Monsieur le Préfet STEFANINI et la C.D.C.I (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) ont pris acte de nos arguments (voir article page 2). C'est dans ce contexte énergivore que les élus ont poursuivi leurs actions. C'est dans ce contexte de doute et d'inquiétude que le personnel a poursuivi son travail avec compétence et professionnalisme. 2012, année électorale majeure, pourrait être une année de crispation si les convictions s'exacerbaient. Je sais les élus de Médoc estuaire au-dessus de ce type de comportement ou de position. Ils sont tous préoccupés par l'ensemble des projets de développement communs et fédérateurs basés sur la solidarité et la mutualisation. Ils ont pour seul objectif de servir la cause publique par la mise en place des meilleurs services. C'est donc avec optimisme pour notre territoire et tous ceux qui y résident ou le visitent que j'aborde cette nouvelle année. Je souhaite vivement que les mots morosité et rigueur soient remplacés rapidement par espoir et bonheur.

Gérard DUBO *Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire*

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'G' followed by a series of loops and a horizontal line at the end.

*A chaque parution, nous vous présentons les délégués communautaires d'une commune. Dans ce numéro, les délégués communautaires de **Cantenac***

En améliorant la qualité de vie de tous les citoyens, l'accessibilité constitue un enjeu important d'aménagement de notre territoire. Forte de son engagement dans ce domaine, Médoc Estuaire a porté la première phase de cette réflexion avec détermination et efficacité. Dossier spécial en pages centrales.



ARCINS

ARSAC

CANTENAC

CUSSAC-FORT-MÉDOC

LABARDE

LAMARQUE

LUDON-MÉDOC

MACAU

MARGAUX

LE PIAN-MÉDOC

SOUSSANS



Roger DEGAS
Adjoint au Maire



Fabienne OUVRARD
Adjointe au Maire



Eric BOUCHER
Vice-Président

Sommaire

Réforme territoriale p02

CdC p03

Fin des travaux à Arsac

Voiries p04

Service Prévention Sécurité p05

Accessibilité p06-07

Echéances tenues !

Social p08

Petite enfance p09

Environnement p10-11

Les gestes qui comptent

Tourisme p12

Communication p13

Nos préconisations ont été suivies !

Suite aux propositions portant sur la réforme territoriale et la nouvelle carte d'intercommunalités imaginées par le Préfet de la Gironde au printemps dernier, la décision est intervenue le 27 décembre. Quels changements pour Médoc Estuaire ?

3 communes concernées

Petit rappel des faits: lors de sa présentation du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, le Préfet de Gironde proposait la création d'une métropole formée par la CUB et d'autres communes limitrophes, dont trois intégrées à Médoc Estuaire : Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc et Macau. Au sein de Médoc Estuaire, cette proposition a fait l'unanimité... contre elle et nos élus ont décidé de se battre, en mettant en avant leurs arguments devant la Commission Départementale de Coopération intercommunale (CDCI) chargée d'étudier les propositions des collectivités :

- Le poids démographique et économique des trois communes visées n'est pas suffisant pour augmenter la compétitivité de la « métropole » alors que leur départ nuirait considérablement à la dynamique de Médoc Estuaire.
- Ainsi appauvrie, notre intercommunalité aurait été dans l'incapacité de mener à bien ses projets de développement.
- Représentant plus de la moitié de la population actuelle de notre territoire, Le Pian-Médoc, Ludon-Médoc et Macau regroupent des structures économiques et sociales irremplaçables, bénéficiant à l'ensemble du territoire. À notre grande satisfaction, la CDCI a adhéré à ce point de vue et s'est prononcée contre l'annexion de ces trois communes.

Eau et assainissement

Autre volet, moins visible de la réforme territoriale: la réduction du nombre de syndicats œuvrant dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Médoc Estuaire en compte trois actuellement, sans oublier la Commune du Pian Médoc qui gère seule ces domaines.

Lors de sa réunion du 10 novembre 2011, le Bureau et le Conseil Communautaire ont déclaré ne pas être hostiles au regroupement des structures existantes, sous réserve d'un délai pour en étudier les modalités pratiques. Une consultation va donc être lancée auprès d'un bureau d'études afin d'analyser les conditions de ce transfert de compétences.



Fin de chantier à Arzac

L'agrandissement des locaux abritant les services administratifs de la Communauté de Communes est maintenant terminé. Il ne manque plus que la pelouse !

Janvier 2011 – janvier 2012

Il y a juste un an débutaient les travaux d'extension destinés à abriter les différents services communautaires. En effet, les prises de compétences successives de Médoc Estuaire ont sérieusement étoffé les équipes. Actuellement ce sont 31 salariés qui travaillent à Arzac, avec 12 personnels administratifs répartis entre la direction générale, le développement économique, les finances et ressources humaines, les services techniques, l'environnement, la petite enfance, le tourisme et la communication. À leurs côtés, le pôle Jeunesse regroupe 7 personnes et la police communautaire 12 agents territoriaux. Il était donc devenu nécessaire de pousser les murs du bâtiment existant, l'ancien presbytère. Chose faite désormais avec une magnifique extension de 150 m² de plain-pied, reliée aux anciens locaux par un accueil central, accessible aussi bien côté mairie que par le parking de l'école.



Pierre et bois

Un soin tout particulier a été apporté à l'intégration paysagère du nouveau bâtiment: la proximité de l'église et le cachet ancien du presbytère demandaient en effet une cohérence architecturale bien étudiée. La nouvelle façade est ainsi recouverte de pierre agrafée, tandis que le passage central de l'accueil offre aux regards extérieurs un élégant bardage de bois. Élégant et fonctionnel... puisque le bois sombre a pour particularité de limiter la luminosité du soleil dans cette partie des locaux particulièrement exposée. À l'intérieur, les bureaux sont bien aménagés, à la grande satisfaction du personnel, qui travaille ainsi dans des conditions idéales.



Mise en route réussie

En 2011, les élus de la Communauté de Commune Médoc Estuaire ont commandité un laboratoire pour auditer les routes de notre territoire. Forts de ces informations essentielles quant au trafic constaté et aux états de dégradation, les services de la voirie ont mis en place un plan de travaux très spécifique. Il s'agissait ici d'être à la fois efficace, durable... et économique. Revue de campagne !

Le chemin de Ladie

Le chemin de Ladie est un axe routier important reliant le chemin de LABARDE et la D2. Très fréquentée, cette route permet d'éviter Macau. On le constate sur ces photos, la chaussée présentait de longues fissures dues notamment au terrain instable qui était autrefois un lit de rivière comme l'atteste un ancien cadastre napoléonien ! Deux techniques différentes ont été ici employées ce qui rend l'exercice exemplaire dans ses méthodes comme dans son modèle économique. Un premier tronçon a en effet été décaissé sur 80cm et une route recréée de toutes pièces. Sur le second tronçon, les techniciens ont conservé le corps de la chaussée puis posé une géogrille qui empêchera à l'avenir les fissures. Le tout fut enfin recouvert d'une couche de roulement.

Le programme voirie 2011

Le chemin du CAMP, les rues des RESINIERS, des ÉCUREUILS, les routes de PESEOU et de LAGUNEGRAND, une partie de l'avenue de LESCLAUSE ont fait l'objet d'interventions importantes (couches de roulement et trottoirs). En 2012, il restera à achever les travaux de l'avenue de LESCLAUSE, l'allée de BALZAC, le chemin de MALLERET et la 2^e tranche du chemin de Ladie.

L'IMPLICATION DES ÉLUS

Les élus se sont régulièrement déplacés sur les chantiers pour apprécier l'avancée des travaux et ont montré une forte implication sur la technicité de la réhabilitation.



Priorité à la prévention

En charge de la compétence « Prévention de la délinquance », notre intercommunalité a créé en 2009 son Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Suite à la présentation en interne du diagnostic effectué sur le territoire, le bureau des Maires réuni en juin dernier a souhaité recruter un agent de terrain afin de renforcer les actions de médiation.

Une équipe étoffée et opérationnelle

12 personnes forment désormais les effectifs du service, dont trois nouvellement arrivées. Suite à une mutation et à un départ à la retraite, deux gardiens de police viennent d'être embauchés. Pour les épauler, une médiatrice coordonnatrice vient également d'être recrutée par Médoc Estuaire. Son profil complémentaire, permettra d'aider les élus à mettre en place des actions de prévention ciblées et adaptées.

Forte des diagnostics dressant un état des lieux de la sécurité dans les 11 communes du territoire, cette nouvelle médiatrice, dans son rôle de coordonnatrice, va travailler sur l'élaboration des fiches-actions concrètes à destination des élus, dans le cadre de la prévention au sens large : l'insécurité routière, les nuisances sonores, les addictions, la sécurité des seniors isolés... Bref, tous types de problèmes quotidiens plus ou moins graves pouvant perturber la tranquillité de la population.



Priorité au terrain

Les fonctions de cette médiatrice coordonnatrice seront également des missions de terrain, pour au moins 50% de son emploi du temps. En effet, un binôme sera constitué avec un animateur du service jeunesse pour des actions de médiation et d'accompagnement auprès des jeunes, en particulier pendant la saison estivale, parfois propice à des rassemblements intempestifs.

Ainsi structuré, le CISPD va développer le partenariat entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine de la prévention : services sociaux, structures scolaires, administration, justice, police, entre autres. Ses opérations s'inscrivent dans un plan départemental validé pour trois ans, qui favorise un fonctionnement souple et thématique. Proche du terrain et donc plus efficace.



ECHÉANCE POUR MÉDO

Face aux nouveaux enjeux sociétaux que représente l'accès de l'espace public à toutes les populations, la Communauté de Communes a respecté à la lettre les critères impartis par la loi. Une copie rendue en temps et en heure, riche d'enseignement pour les acteurs chargés d'aménager notre territoire.

1



Développer une qualité d'usage pour tous

En fixant un cap et des échéances précises dans le domaine de l'accessibilité, la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » trace une feuille de route ambitieuse. Il s'agit en effet d'améliorer la vie quotidienne et l'autonomie des personnes en situation de handicap - espaces et bâtiments publics, transports, voirie, logement - et leur permettre ainsi de mieux s'intégrer dans la vie sociale, culturelle et économique de leur lieu de vie.

2

La poussette, un handicap?

Tous les types de handicaps sont pris en compte par la loi : moteur, auditif, visuel, mental, psychique, cognitif. Cela concerne bien sûr les personnes âgées ou à mobilité réduite (des béquilles par exemple), mais également les jeunes parents qui ont parfois bien des difficultés à se faufiler avec leur poussette entre des voitures mal stationnées... On comprendra donc que les enquêtes menées sur l'espace public prennent en compte aussi bien la largeur et la disponibilité des trottoirs que certaines jardinières de fleurs, certes décoratives mais peu pratiques pour un mal voyant.



3

Les diagnostics de Médoc Estuaire

1^{er} acte en 2008 : la compétence « aménagement du territoire » ayant été transférée à la CdC, une Commission intercommunale pour l'Accessibilité voit le jour et met en place les étapes de travail nécessaires. Sa présidence est confiée à Philippe SIMON.

Deuxième acte en 2010 afin de choisir le bureau d'études chargé de réaliser les diagnostics sur toutes les communes. Ces états de lieux portent sur l'accessibilité des espaces publics mais également des ERP (Etablissements Recevant du Public) de 1^{ère} à 5^{ème} catégories. La loi prévoit en effet qu'avant le 1^{er} janvier 2012, les diagnostics doivent être effectués pour la voirie, les espaces publics et les ERP catégories 1 à 4. Les diagnostics portant sur les ERP de 5^{ème} catégorie doivent être achevés pour leur part au 1^{er} janvier 2015.

1^{er} janvier 2012 : la CdC Médoc Estuaire a respecté toutes les obligations définies par la loi en rendant l'ensemble des diagnostics prévus. Ils dressent un état des lieux des améliorations possibles dans chacune des communes. Après présentation au Conseil Communautaire, ces diagnostics seront ensuite remis aux communes, charge à elles de mettre en place les actions nécessaires pour améliorer l'existant, notamment sur l'aménagement des ERP catégories 1 à 4. La mise en conformité doit être réalisée avant le 1^{er} janvier 2015.



LES TENUES C ESTUAIRE

Les bons gestes à adopter

Ce processus législatif et juridique ne doit pas faire oublier que l'accessibilité est également l'affaire de chacun d'entre nous, et fait appel à notre sens civique. Que dire de l'automobiliste qui, en se garant abusivement hors d'un emplacement matérialisé, empêche un fauteuil roulant de progresser en toute sécurité? Ou de ce propriétaire négligent qui ne taille pas sa haie et encombre ainsi l'espace public? Une foule de détails peuvent réellement compliquer la vie quotidienne d'autres usagers. Les trottoirs ressemblent parfois à une course d'obstacles, alors qu'il serait si simple, et tellement plus agréable pour tous, de faire attention. En appliquant ces quelques conseils de bon sens, nous améliorerons déjà grandement –et sans frais– notre cadre de vie commun:

Ne pas stationner sur les cheminements piétons

Eviter les obstacles en saillie donnant sur la voie publique: boîte aux lettres, marches non signalées, portails et volets dépassant sur la rue

Tailler sa végétation afin de la maintenir sur la limite séparative de son habitation

Ne sortir ses poubelles que le jour de collecte et les rentrer le soir même

Eviter de poser jardinières ou pots de fleurs dépassant sur le trottoir.



Qu'est-ce qu'un ERP?



Constituent des ERP (Etablissements Reçevant du Public) tous les bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque: magasins et centres commerciaux, cinémas, théâtres, hôpitaux, écoles et universités, hôtels et restaurants... que ce soient des structures fixes ou provisoires (chapiteaux, tentes, structures gonflables). Les ERP sont répertoriés en 5 catégories, déterminées en fonction de la capacité de l'établissement:

- 1^{ère} catégorie: au-dessus de 1 500 personnes
- 2^{ème} catégorie: de 701 à 1 500 personnes
- 3^{ème} catégorie: de 301 à 700 personnes
- 4^{ème} catégorie: 300 personnes et au-dessous, à l'exception des établissements de 5^{ème} catégorie
- 5^{ème} catégorie: établissements accueillant un nombre de personnes inférieur au seuil dépendant du type d'établissement (exemples: commerces, professions libérales.)

Portage des repas un grand appétit de solidarité

À destination de nos aînés, mais aussi des personnes à mobilité réduite, les élus de nos communes ont créé un service de portage de repas à domicile.

Actuellement, trente repas par jour sont livrés à ces personnes dépendantes qui profitent ainsi de bons menus équilibrés... et du passage d'une personne 5 jours sur 7 (les menus du week-end et des jours de fêtes sont remis le vendredi après-midi). C'est dans un local mis à disposition par la mairie de Labarde que les repas sont regroupés avant d'être distribués lors d'une tournée du matin entre 8h30 et 12h. Le repas livré coûte sept euros, ce qui est très raisonnable. Régulièrement, la Communauté de Communes interroge ces personnes inscrites afin de collecter leurs commentaires et suggestions.



QUI PEUT PROFITER DE CE SERVICE?

Les personnes âgées, handicapées ou habitants des communes de la Communauté de Communes en incapacité temporaire ou permanente d'assurer leur alimentation.

COMMENT S'INSCRIRE OU INSCRIRE UN PROCHE?

Prenez contact auprès de la Communauté de Communes Médoc Estuaire au 05 57 88 08 08.

Enquête gérontologie Écouter & Agir

Médoc Estuaire a mené une enquête de besoins auprès des personnes âgées du territoire, avec le soutien de la MSA Gironde. Les enquêteurs – près de 50 bénévoles très motivés – sont ainsi allés à la rencontre des personnes de 60 ans ou plus et ont réalisé 600 entretiens.

Ce qu'il en ressort :

- **Les personnes âgées souhaitent vivre à leur domicile le plus longtemps possible.** L'implication des familles et des aidants naturels, associée à l'intervention des aidants professionnels, restent donc les deux piliers complémentaires de la prise en charge.
- **Une offre de services toujours plus élargie est également attendue.** Par exemple, la livraison de médicaments et de courses, le transport à la demande et le portage de repas à domicile. **La Communauté de Communes s'y emploie déjà.**
- **Une offre de loisirs est aussi souhaitée** (éveil, mémoire, jeux...).
- Même si beaucoup de seniors s'investissent dans des activités, il reste une frange de population (15%) qui ressentent **ennui et isolement.**
- **L'adaptation de l'habitat, voire le déménagement, est également un sujet sensible** lié au niveau d'incapacité tout comme le choix d'une structure d'accueil spécialisée selon la dépendance.

Les élus attachent une grande importance à ses attentes exprimées. En retour, ils réfléchissent et agissent pour adapter services et infrastructures aux besoins de ces personnes.

DISPOSITIF ALERTE INFO

La communauté de Communes a souscrit un système d'alerte permettant d'être informé par SMS en cas de risque de catastrophe naturelle. Ce service est gratuit... à condition de s'inscrire dès à présent. Pour cela, utilisez le formulaire en ligne sur www.cc-medoc-estuaire.fr.

Relais Assistantes Maternelles

DES LIEUX D'INFORMATION POUR LES PARENTS

À SAVOIR

Vous habitez: Le Pian Médoc, Arzac, Ludon, Margaux, Cantenac, Labarde, Soussans.

Votre interlocutrice: Christine LALLEMENT

Accueil et information :

Le lundi, mardi, jeudi de 14h à 18h, à Arzac
Le vendredi de 13h à 17h, à Ludon Paloumey

Animations :

Le lundi à Arzac
Le mardi au Pian Médoc
Le jeudi à Margaux
Le vendredi à Ludon Paloumey

Contact :

06 28 56 70 74
ram@medoc-estuaire.fr

Vous habitez: Cussac-Fort-Médoc, Lamarque, Arcins, Macau

Votre interlocutrice: Céline PIGNOL

Accueil et information :

Le lundi de 13h à 18h, à Cussac
et le mardi de 13h à 17h, à Macau

Animations :

Le lundi à Cussac-Fort-Médoc pour les communes de Cussac, Arcins et Lamarque
Le mardi à Macau pour Macau
Deux mercredis par mois à Ludon-Paloumey pour les communes de Ludon et Macau

Contact :

06 71 07 99 54
ramcussac@medoc-estuaire.fr

Information...

Les Ram sont des lieux précieux destinés à accompagner les parents et professionnels dans leur recherche d'un mode d'accueil des petits enfants, pour toutes informations liées à l'emploi d'une assistante maternelle, connaître les aides qui peuvent être allouées, le contrat de travail et toutes autres interrogations... Ces temps d'accueil sont proposés aux parents comme aux assistantes maternelles, sur rendez vous auprès des deux animatrices présentes sur la Communauté de Communes.

...et animations

Des temps d'animations sont également proposés aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent (sur inscription, de 9h00 à 12h00)

les événements 2011 aux ram

LES ATELIERS PSYCHOMOTRICITÉ

De nombreuses actions ont été menées cette année. En point d'orgue, les ateliers de psychomotricité et d'arts plastiques proposés à l'ensemble des enfants et assistantes maternelles. Ils étaient axés sur l'éveil des sens tactiles et visuels des jeunes enfants, sur le plaisir de faire, de s'exprimer, de manipuler, sur l'acquisition de notions artistiques simples et la découverte de son corps.

LE PLAISIR DE LA LECTURE

Les bibliothèques de Cussac-Fort-Médoc, Margaux et Le Pian-Médoc ont hébergé des rencontres autour du plaisir de la lecture.

LA FÊTE DU RAM

Proposée par les assistantes maternelles de la Communauté de Communes, cette fête qui a réuni de nombreuses familles avait comme thème « le cirque »

Autant d'opportunités pour les assistantes maternelles de valoriser leurs compétences et leurs savoir-faire, en offrant un moment de convivialité et de partage.



Les gestes qui comptent

LA COLLECTE DES TEXTILES USAGÉS

En partenariat avec l'entreprise à but socio-économique «Le Relais Gironde», membre d'Emmaüs France, la Communauté de Communes a installé douze bornes de collecte de vêtements (**points de collecte disponibles sur: www.cc-medoc-estuaire.fr**).



La collecte permet de valoriser les vêtements, leur donner une seconde vie. Selon leur état, ils sont revendus (boutiques solidaires Ding Fring, export, marchés ...) ou recyclés (chiffons d'essuyage, isolants thermiques et acoustiques, moquette, tapis et pelotes de laine).

Au niveau national, Le Relais permet à 1200 chômeurs de longue durée de profiter d'un emploi. Si cette chaîne solidaire n'existait pas, ce serait 50 000 tonnes de déchets par an qu'il faudrait soit incinérer soit enfouir.

En déposant dans ces conteneurs, en sacs fermés, vêtements, linge de maison, chaussures en bon état (liées par paires) et petite maroquinerie (sacs, ceintures, ...), vous réalisez ainsi un geste de solidarité d'importance.

17 TONNES
...c'est la quantité de textile collectée grâce à vous depuis l'été dernier.

LE CYCLE DE LA VALORISATION DES BOUTEILS

1

LE TRI À DOMICILE

Les bouteilles et flacons plastiques recyclables sont déposés dans le sac jaune

Les bouteilles et flacons en **PEHD** (PolyEthylène Haute Densité) opaque



Les bouteilles et flacons en **PET** (PolyEthylène Téréphtalate) clair / incolore et coloré



Plastiques, trions mieux

Si l'on se réfère à la moyenne nationale, seules cinq bouteilles en plastique sur dix rentrent dans le cycle du tri sélectif. C'est à la fois bien... et bien peu!

Sur la Communauté de Communes, la quantité d'emballages plastiques collectée en 2010 est de 82 tonnes soit 3,46kg par habitant.

Ce sont ainsi 44 tonnes de fibres textiles de rembourrage, 188km de tuyau en plastique ou encore 1700 bacs de collecte qui peuvent être fabriqués.

A RETENIR :

Parmi tous les emballages plastiques, **seuls les bouteilles, flacons** (avec leurs bouchons et vidés de leur contenu) se recyclent et doivent donc être triés → **dans la sac jaune**

Pour tous les autres emballages (plastiques souples, pots de yaourt, de crème ou de fromage blanc, barquettes transparentes, en polystyrène, sacs et films...) → **dans le bac gris**

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

ARSAC:

Av. de Lesclause.

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h, 13h30 à 18h00

Dimanche de 8h30 à 12h

CUSSAC-FORT-MÉDOC:

Route de Saint-Laurent.

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2012

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

Samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Dimanche de 8h30 à 12h

Des kits de compostage sont encore disponibles au prix de 15 € comprenant un composteur 320L, un bio seau pour la cuisine et une documentation (« guide du compostage »).

LES BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUES RECYCLABLES

5

FABRICATION DE NOUVEAUX PRODUITS

les granulés de PET sont transformés en fibres synthétiques (fabrication de pulls polaires, rembourrage de couettes et oreillers, ...). les granulés de PEHD servent à la fabrication de tuyaux, canalisations, bacs de collecte, ...



4

LA RÉGÉNÉRATION

le plastique est décheté en paillettes, lavé et chauffé pour former des granulés qui serviront à la fabrication de nouveaux objets



3

LE CONDITIONNEMENT

au Centre de tri de Bègles, les bouteilles et flacons sont séparés en 3 catégories (PET clair, PET coloré et PEHD) puis conditionnés en balles d'environ 200kg pour optimiser le transport vers les usines de régénération



2

LA COLLECTE DES SACS JAUNES

Réalisée 1 fois par semaine dans votre rue par la société de collecte



LES NON RECYCLABLES



FAUX AMIS

sacs plastique, pots de yaourt, barquettes polystyrène, emballages plastiques légers



ECO EMBALLAGES

Échos de la saison 2011

Point Info Tourisme

Créé en 2009, en même temps que le réaménagement du port de Lamarque, le Point Info Tourisme Médoc Estuaire est destiné à accueillir les visiteurs de tous horizons à la recherche d'informations touristiques sur le territoire.

En 2011, le Point Info Tourisme a accueilli 16 000 personnes de mi-mai à mi-septembre. Les visiteurs ont ainsi pu être renseignés sur la traversée du bac entre les ports de Lamarque et Blaye et informés sur les activités touristiques locales: visites du Fort Médoc et de la Citadelle de Blaye, du Dôme de Lamarque, dégustations dans les châteaux, balades fluviales, ...



Point Info Tourisme Port de Lamarque

La Gironde arrive au premier rang de l'origine des visiteurs, suivie de loin par la Charente-Maritime et Paris. Côté régions, ce sont l'Aquitaine puis l'Île-de-France et la Bretagne qui sont les plus représentées.

La fréquentation étrangère reste toutefois importante puisque près de deux visiteurs sur dix sont étrangers, ce qui est supérieur à la moyenne départementale. Les visiteurs viennent principalement d'Allemagne, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et de Belgique. En dehors de l'Europe, les États-Unis, le Québec et l'Australie sont les trois premiers pays d'origine des visiteurs venus s'informer au Point Info Tourisme.

Enfin, plus de la moitié des touristes reçus au Point Info Tourisme séjournent dans le Médoc, majoritairement sur le littoral. Quant à la population locale, elle est issue principalement du Médoc, de Bordeaux et sa Communauté Urbaine.

AGENDA

05 FÉVRIER

Dans le cadre de la Journée Mondiale des Zones Humides, venez découvrir les ouvrages de gestion des eaux par un sentier de loisir! Balade nature de 5 km animée par Romain Creiser à travers les marais d'Arcins, Soussans et Avensan. Rendez-vous place de l'église à Avensan. Départ à 14h00.

Renseignements: **06 62 57 51 04**
(Association Ecoacteurs)

28 - 29 AVRIL

Partez à la découverte de l'estuaire et des marais avec les **premières Rencontres Estuariennes en Médoc!** Animations et activités pour petits et grands: expos photos, spectacles pour enfants, balades nature, projection de films, témoignages d'anciens pêcheurs et iloûts (habitants des îles de l'estuaire), visite de ferme, ...

NOUVEAU!



PORT DE LAMARQUE

Renseignements: **05 56 58 76 19**
(Point Info Tourisme, à partir d'avril)

Tous les évènements locaux sur:

www.cc-medoc-estuaire.fr

rubrique **Tourisme et loisirs/Agenda**





www.cc-medoc-estuaire.fr

connexion réussie

Après sa mise en ligne il y a un moins d'un an, le site internet de notre Communauté de Communes démontre aujourd'hui toute sa pertinence. Il est un rendez-vous numérique adopté par tous, habitants, visiteurs, associations, entreprises et dispense une actualité complète, pratique et mise à jour régulièrement.

Une fréquentation en hausse

Au compteur: près de 25 000 visiteurs depuis son ouverture avec une moyenne de 105 consultations par jour et des pics d'intérêt les veilles de weekend, ce qui fait de ce site un véritable outil d'aide aux activités touristiques.

Les rubriques les plus populaires sont:

- « Communiquons » (32 %) qui présente l'actualité des services de la Communauté de Communes, l'agenda territorial (sport, culture, association, enfance et jeunesse, tourisme...) et l'annuaire des associations.
- « La Communauté de Communes » (19,6 %): cette rubrique propose des renseignements sur notre collectivité, ses élus, ses communes ...
- Le moteur de recherche des rues dans la cartographie (10%) et des horaires de transports en commun est également très utilisé.

Les points forts de ce site sont:

- La visibilité
- La facilité d'utilisation
- La technicité

... mais aussi, et surtout, la qualité du lien ainsi créé entre l'usager et l'administration.

Voilà qui démontre l'intérêt de ce service numérique de proximité, dispensant de l'actualité à la fois pratique et administrative.



+
D'ÉCHANGES,
+
D'INFORMATIONS

Acteur de la vie économique, touristique, sociale de nos communes, vous détenez des informations qui intéressent tout le territoire. Si vous souhaitez les diffuser au plus grand nombre, remplissez le formulaire « signalez-nous votre actualité » dans les services en ligne.

Vu... et reconnu

Le nouveau site de la Communauté de Communes a fait l'objet d'un audit orchestré par l'AEC Aquitaine Europe Communication. Il s'agissait ici de mesurer la performance de l'outil et de le comparer aux sites similaires au niveau régional. Examen réussi haut la main. Alors que nous n'en sommes qu'à quelques mois d'existence, le site se positionne 31^e sur 105 au classement général et 15^e sur 32 dans la catégorie des sites d'intercommunalités de plus de 16 000 habitants.

Fonctionnement

de la Communauté de Communes

Élus

PRÉSIDENT

Gérard DUBO

VICE PRÉSIDENTS

Didier MAU
Joseph FORTER
Éric BOUCHER
Pierre-Yves CHARRON
Chrystel COLMONT-DIGNEAU
Jacqueline POTTAIN
Claude GANELON
Dominique FÉLIEU
Liliane MONNEKEAU
Dominique SAINT-MARTIN

Services

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directeur Général des Services Jean-Marc PERIER
Directrice Générale Adjointe des Services Auriane LABATUT

ACCUEIL / SECURÉTARIAT

Karine TREMBLIER

FINANCES / RESSOURCES HUMAINES

Responsable Sébastien BODIN
Gestionnaire Marchés publics Stéphanie SIROUQUET
Finances Marina BOURGÈADE
Ressources Humaines Huguette PANOZZO

SERVICES TECHNIQUES

Responsable Arnaud LÉVEL

PETITE ENFANCE

Directrice/Coordinatrice Bernadette BRUNON
Animatrice RAM Christine LALLEMENT
Animatrice RAM Céline PIENOL

STRUCTURE MULTI ACCUEIL « A PETITS PAS »

Directrice Sandra PATANCHON,
Emilie LEBAILLIE, Florence CHEVALIER, Laëtitia SEQUIN
Lydia HUTZLI, Colette LEFORT, Carole ROUSSEAU,
Nathalie BARRET, Céline BEAUFORT, Aurélie CALLAUD,
Béatrice SIMONNET

Cuisinier Richard RAVET

STRUCTURE MULTI ACCUEIL « LES PETITS BOUCHONS »

Directrice Nathalie GUEGUEN
Lydia LACOMBE, Pascale COMIN, Aurore VERROY,
Danielle KENAUD, Nathalie CANETTI, Gaëlle POUSSIN,
Jessica BISENSANG, Marie-Christine CHANDELIER,
Caroline ROUSTEIN, Varinka KNERZIK

Responsable accueil occasionnel Muriel STUTZMANN

MICRO CRÈCHE « PICOTTI »

Référent technique Céline PIENOL
Corinne LAPEQUE, Marine FAVIN,
Virginie BOYER, Nathalie CANETTI

ENVIRONNEMENT

Chargée de Mission Amandine DEQUEVEL
Ambassadeur de tri Briece BERTON-BOITEL

JEUNESSE

Coordinatrice Martine BLANC

DIRECTEURS A. I. S. H.

Arsac Mohamed TAJDIRT
Cussac-Fort-Médoc Juanita CARBONNEL
Ludon-Médoc Céline BOIDRON
Le Pian-Médoc Yannick FEILLARD
Macau Françoise GROLLET
Soussans Carole DA-CUNHA
Accueil Péri Scolaire Stéphanie DENIS

PRÉVENTION/SECURITE

Chef de service Laurent LAPEQUE
Adjointe au Chef de service Caroline DABIS
Secrétariat Catherine CASSAGNE
Agents Joëlle CLAVERIE, Philippe PRONNIER,
Mickaël MERGERON, Jean-Jacques FAUCHE,
Sandy LOPEZ, Gaël BONNET, Daisy RINCON,
Yoann PERRIER
Médiatrice/Coordinatrice CISPP Mélissa MARTIN

TOURISME

Chargée de Mission Anne-Valérie MARTIN

COMMUNICATION

Chef de projet web Séverine LAURABETTE

PORTAGE DES REPAS

Nelly APPEL

Infos légales

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Gérard Dubo
DIRECTION DE REDACTION : Chrystel Colmont
REDACTION : Zanzibar
CONCEPTION / RÉALISATION : Agence Newton
PHOTOS : Médoc estuaire / Fotolia
IMPRESSION : France 01/12 Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC
(produit dans une logique de gestion durable des forêts).
DÉPOT LEGAL : 1^{er} Trimestre 2012

Médoc

Communauté de Communes

Estuaire

Terres d'envies

Siège Social: 33460 MARGAUX

Administration: 33460 ARSAC - Tél.: 05 57 88 08 08 - fax: 05 57 88 90 64

www.cc-medoc-estuaire.fr